

CCP 2 Du **TITRE PROFESSIONNEL OPERATEUR EN TELESURVEILLANCE (OVT)**

CCP 2 : Traiter les événements en respectant les procédures

Objectifs pédagogiques

- Réagir de manière adaptée face aux événements détectés par les systèmes de télésurveillance.
- Appliquer les procédures spécifiques à chaque type d'événement (intrusion, incendie, alarme technique, etc.).
- Mobiliser les moyens d'intervention nécessaires en respectant la réglementation.
- Assurer la traçabilité des actions réalisées dans le cadre d'un traitement d'alarme.

Pré-requis

Avoir +18 ans, numéro préalable délivré par le CNAPS. Pour les personnes de nationalité étrangère: niveau B1 (ou équivalent) et avoir un titre de séjour de + 5 ans.

Contenu de la formation

1. Identification des événements et analyse des signaux

- Reconnaître les types d'alarmes (vol, incendie, technique, agression...)
- Analyser les informations transmises par les systèmes
- Évaluer la véracité et le niveau de gravité de l'événement

2. Application des procédures opérationnelles

- Procédures standards de traitement des alarmes
- Adaptation des réactions selon les consignes du client et le type de site
- Respect des délais et des protocoles d'intervention

3. Mobilisation des moyens d'intervention

- Alerte des services internes (rondiers, techniciens)
- Contact avec les forces de l'ordre ou les secours (police, pompiers)
- Communication claire et précise des informations essentielles

AFC-IDF	OBJET	RÉVISION	CRÉATION	RÉDACTION	DESTINATION	PAGE
	FF_CCP IOVT	22/04/2025	05/09/2017	SD	ADMINISTRATION	1 / 2

4. Traçabilité et compte-rendu des actions

- Enregistrement des actions menées sur le logiciel métier
- Rédaction de rapports d'événements
- Respect de la confidentialité et des obligations légales

5. Réglementation et cadre légal

- Connaissances juridiques de base (CNAPS, Code de la sécurité intérieure)
- Rôle et responsabilités de l'opérateur
- Notions de protection des données et respect de la vie privée

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques interactifs
- Études de cas concrets
- Simulations en situation réelle ou sur logiciel métier
- Évaluations formatives tout au long du module

Durée indicative

105 heures / 140 heures (peut varier selon le centre de formation et les modalités choisies)

Modalités d'évaluation

- Mises en situation professionnelle reconstituée (MSPR)
- Questionnaire de connaissances
- Évaluation en centre agréé dans le cadre du passage du Titre Professionnel

Personne à contacter : Mme PUMPALOVIC au 01.43.90.98.00.

Date et délai d'accès : A disposition sur demande ou consultable sur le site web www.intercariforef.org (*Centre Animation Ressources d'Information sur la Formation / Observatoire Régional Emploi Formation*).